

Extrait du site UGTG.org

url : <http://ugtg.org/spip.php?article227>

Déclaration de l'UTS - UGTG à propos de la grille des cliniques

- Actualité -

Date de parution : 29 novembre 1999

Date de mise en ligne : mercredi 28 février 2007

Mis à jour le : lundi 2 juin 2008

UGTG.org

TOUS A LA MANIFESTATION, MERCREDI 28 FEVRIER 2007. SANBLAÛ, 9 vÃ DOUVAN UGTG.

Camarade, Travailleurs de la Santé, Population de Guadeloupe,

Pour obtenir un salaire net de 1.200,00 â pour les agents de service et les brancardiers, et une augmentation de 5% pour les autres salariÃ©s (Aide-Soignants, Infirmiers, KinÃ©, âEuros!âEuros!. SecrÃ©taires, etc), nous sommes en grÃve depuis le 15 janvier 2007.

[\[JPEG\]](#)

Les employeurs, tous des mÃ©decins, prÃ©fÃ©rent faire durer la grÃve, tentent dâaffamer les grÃ©vistest plutÃt que de nous garantir une augmentation de salaire au niveau minimum de lâEuros"Ã©volution du coÃt de la vie.

Les docteurs LACROSSE de la Clinique de Choisy au Gosier, KADJI des Eaux Claires , JEAN-JACQUES des Eaux Marines ont demandÃ© au tribunal de nous condamner entre 500 et 1.000 â par jour davwa daprÃ© yo nou ka barÃ© moun pou yo pa travay.

En rÃ©ponse, depuis une semaine, nous avons dÃ©cidÃ© dâutiliser, totalement, notre droit de grÃve.

CâEuros"est ainsi que dans la majoritÃ© des cliniques de Guadeloupe, plus aucune admission nâEuros"est possible, plus aucun soin ne peut se faire, en respect des rÃ©gles dâEuros"hygiÃne et de sÃ©curitÃ©, tout simplement parce que nous avons cessÃ© de travailler.

Pourtant, le conflit aurait pu se rÃ©gler trÃs tÃt, si les patrons acceptaient la reprise des nÃ©gociations, et surtout, respectaient notre droit Ã la NÃ©gociation Collective de Branche de Guadeloupe.

Ils disent ne pas pouvoir augmenter de plus de 1% notre salaire, alors que le secteur privÃ© de la santÃ© en Guadeloupe contrÃle plus de 30% de lâEuros"activitÃ© en mÃ©decine, plus de 50% en chirurgie, et plus de 70% en rÃ©Ã©ducation.

Tous leurs investissements sont assurÃ©s avec des fonds publics Ã hauteur de plus de 35% de leur coÃt et ce sont plus de 1.600.000,00 â dont ils ont bÃ©nÃ©ficiÃ© en 2002 pour les aider Ã payer les salaires de personnels qualifiÃ©s.

Nous les soupÃ§onnons, aujourdâhui, de se servir de notre mÃ©contentement pour encore obtenir des subventions de lâEuros"Ãtat, et, perpÃ©tuer leur politique de gestionâEuros!. Investissement public / richesse privÃ©e.

Nous soupÃ§onnons Ã©galement certains mÃ©decins, dirigeants de clinique, de se servir de la grÃve pour augmenter leur activitÃ© en attirant Ã eux les malades qui ne sont pas admis dans les cliniques en grÃve.

Ce ne sont donc, que de vulgaires commerÃ§ants qui de surcroÃt agitent les dÃ©sagrÃ©ments prÃ©visibles dâEuros"une grÃve longue pour obtenir le soutien de lâEuros"Ãtat (justice et police) dans leur volontÃ© de rÃ©primer les grÃ©vistest.

Après près d'un mois et demi de mobilisation, les patrons des cliniques maintiennent qu'ils ne reprendront les négociations sur les salaires, que le 06 mars 2007, de 10 h 00 à 13 h 00, et ce, que pour les salaires 2007.

CâEuros" est de la provocation !

Et pourtant nous avons été particulièrement conciliants.

Le 30 octobre 2006, nous avons réclamé 5 % d'augmentation de la valeur du point 2006, soit pour une ASH payée 1.411 â € brut, 70,55 â € brut par mois,

Le 31 octobre 2006, au deuxième jour de négociation, nous avons proposé 72,41 â € Brut forfaitaire pour tous les salariés, soit une augmentation de 2,2% de masse salariale de la Branche Santé. Les Patrons n'ont fait aucune contre-proposition.

Ils maintiennent 1% d'augmentation pour 2006 alors que le coût de la vie a évolué de plus de 2%. Ils affirment que leur position se justifie par la baisse de 3% de leur tarif. Or, cette baisse d'indice par l'Assurance Maladie est limitée aux trois (3) derniers mois de l'année 2006. Les tarifs devraient être remis au même niveau dès janvier 2007. De plus, cette baisse ne concerne que certaines activités.

En vérité, les patrons de la FHP Guadeloupe, en accord avec la FHP France ont décidé :

[-] 1% en France, c'est 1% en Guadeloupe,

[-] Pas de négociation particulière en Guadeloupe,

[-] Pas de négociation sur les salaires,

[-] Pas de Convention Collective en Guadeloupe.

C'est fort de cette position que les négociations du 1er et du 09 février 2007, n'ont pas abouti. Nous avons pourtant proposé une négociation sur les deux (2) années 2006 et 2007, avec une augmentation forfaitaire de 100,00 â € net pour tous les salariés. Cette proposition améliore la situation des bas salaires, comme celui des ASH qui passeront de 1.100, 00 â € net à 1.200, 00â € net et se limite à 5% pour les IDE, soit 2,5% par an, le niveau de l'évolution du coût de la vie.

Si les patrons ont accepté de faire passer les ASH à 1.200,00 â € net à compter de mars 2007, ils refusent toute négociation pour les autres salariés. Ils refusent d'appliquer l'évolution du coût de la vie. C'est inadmissible et scandaleux.

La richesse des cliniques est également due à la compétence et à la disponibilité des travailleurs des cliniques. Nous n'abandonnerons pas.

Nous poursuivrons la lutte jusqu'à la satisfaction de nos revendications :

Déclaration de l'UTS - UGTG à propos de la grève des cliniques

à 100,00 € net forfaitaire pour tous les salariés pour 2006 et 2007 à compter de mai 2006,

à Révision de l'accord sur la mutuelle et la prévoyance,

à Mise en place d'un Plan de Formation de Branche,

à Révision de la Convention Collective

Nous invitons les Autorités de Santé (DSDS, ARH, CGSS) à agir pour la reprise immédiate des négociations.

Seuls les patrons des cliniques et les médecins qui continuent à accueillir des malades sans garantie de sécurité, sont responsables des conséquences de cette grève sur les patients.

La i pann !âEuros!âEuros!i sã" k !!

**Ansanm nou ka Jitã!âEuros!âEuros!âEuros!..Ansanm
nou kã gannyã!**

PAP, le 28/02/07

Le Conseil Syndical de l'UTS-UGTG